L'ARISTOCRATE

SANS LE SAVOIR,

OU

ENTRETIEN du baron de M...... avec son fermier, recueilli par un membre de la société qui écrit aussi vîte que l'on parle.

L'ARISTOCRATE SANS LE SAVOIR,

OU

ENTRETIEN du baron de M...... avec son fermier, recueilli par un membre de la société qui écrit aussi vîte que l'on parle.

LE BARON.

LE bon jour, mon cher Thibault, comment te porte-tu ?

THIBAULT.

Serviteur à vous, M. le baron, ha, que je suis aise de vous voir. Mon Dieu, comme vous êtes devenu grossier, depuis que je ne vous ai vu. Nous parlons toujours de vous, nous deux ma femme. Où est le tems que vous n'étiez pas plus haut qu'une pinte ! Je vous trouvois toujours aux quatre coins de la ferme. Tantôt sur le fumier, tantôt dans l'é-

table aux cochons. Vîte, je vous prenois dans mes bras, et vous reportois à Madame qui étoit folle de vous. Je lui disois, mais Madame, vous deveriez empêcher que M. votre fils aille toujours dans l'ordure. Regardez comme le voilà fait. Que veux-tu que je fasse, me disoit-elle ? C'est son goût. Pour Monsieur, lui, il ne se mêloit pas du ménage. C'étoit Madame, et son cocher, qui faisoient la pluie et le beau tems. C'étoit la jeunesse par-ci, la jeunesse par-là. Ma foi, c'étoit aussi un bel homme. Tenez, Monsieur, vous lui ressemblez comme deux gouttes d'eau.

LE BARON.

Je te trouve toujours bien bavard, M. Thibault.

THIBAULT.

On dit que c'est l'effet de l'âge. Les vieilles gens se souviennent de loin. Ils en parlent avec plaisir. Et je ne suis point jeune, voyez-vous. Je suis de l'année de défunt M. votre pere. J'ai eu 77 ans à la St. Michel. Il en auroit eu 78 le jour de St. Boniface. Nous avons passé notre jeunesse ensemble. Votre grand-pere, qui étoit la bonté même, a pris un précepteur pour nous deux. Nous avons fait

notre sixieme en quatre ans. Dame, on n'avoit pas le tems d'écouter tout cela chez nous : et on m'a fait quitter pour mener la charrue : c'étoit mon métier, après tout. Votre pere, lui, a continué à apprendre, et ensuite, il a été à la guerre : c'étoit aussi son métier. On dit chacun le sien, les vaches sont bien gardées. Mon latin ne m'a pas servi à grand chose. C'est bien rouillé à présent, autant que votre épée.

LE BARON.

Tu ne sais pas si mon épée est rouillée. Je crois que tu en es peu en peine. Mais, tu ne me dis rien des affaires du tems.

THIBAULT.

Ma foi, Monsieur, je ne m'amuse pas à faire des almanachs. Je prends le tems comme il vient.

LE BARON.

Tu sais bien, que je suis membre de l'asblée nationale, et que l'on m'y distingue. J'ai été président.

THIBAULT.

Pardienne, vous êtes gros assez pour qu'on vous y voye.

LE BARON.

Que dit-on ici de la constitution ? Ma foi, convient que c'est une belle chose ? Comme vous allez être heureux, vous autres gens de la campagne : vous devriez bénir l'assemblée nationale tous les jours.

THIBAULT.

Ho, ho.

LE BARON.

Hé bien quoi, ho ! Ce n'est pas là répondre, explique-toi.

THIBAULT.

Vous vous fâcheriez peut-être, et vous diriez encore que je ne suis qu'un bavard. Quand on veut que je parle, moi, il faut me laisser dire jusqu'au bout.

LE BARON.

Hé bien dit. Je suis bien aise de savoir ce que tu en pense.

THIBAULT.

Vous le voulez donc, M. le baron. Hé bien, je vous dirai que vous avez fait tout ce que vous ne deviez pas faire : et que vous n'avez

rien fait de ce que vous deviez faire. Tout le monde dit ici, que vous n'aviez pas le droit de renverser tout. Que vous avez pris un pouvoir qui ne vous appartient pas, parce que personne ne vous l'a donné. Quand nous nous sommes assemblés à la ville, il y aura deux ans au mois de Mars, vous, avec les nobles; nous, avec ceux qui ne le sont pas; et M. notre curé avec les prêtres, nous avons examiné tout ce qui nous déplaisoit. Nous avons fait au roi, qui le desiroit pour faire le bien, les représentations sur les mangeries inutiles; sur les abus qu'il y avoit dans les finances, dans l'armée, dans l'église, dans la campagne, et dans les villes. En un mot, chacun a dit où le bas le blessoit. Et on a choisi des personnes que l'on croyoit honnêtes gens pour aller régler tout cela avec notre bon roi, qui ne demandoit pas mieux. Tout ce que vous aviez à demander, étoit écrit. Vous avez tous fait serment de suivre nos intentions. Point du tout, plutôt que de vous mettre à l'ouvrage chacun de votre côté, pour vous communiquer ensuite ce que chaque ordre avoit fait, avant de le présenter au roi, sans lequel, vous ne deviez rien faire, et que vous deviez consulter en tout. Un tas de man-

ges peuples, qu'on a envoyé pour notre malheur, ont fait entendre à quelques nobles, et à quelques gens d'église que ce seroit plutôt fait, et mieux, si on se mettoit tous ensemble. Pour les déterminer, ils ont fait de belles promesses, ils ont juré à la face de Dieu, qu'ils ne vouloient faire tort à personne. Vous les avez cru en partie, mais cependant, comme vous n'osiez trop vous y fier, ils ont eu la noirceur de payer des gens qui n'avoient rien à perdre, et qui vous auroient assassinés si vous eussiez reculé. Ils ont fait croire à ce pauvre peuple, qui croit tout ce qu'on lui dit, que ce seroit par votre faute que les choses iroient mal. On a insulté, poursuivi et battu les prêtres; brûlé les maisons des nobles. Il a bien fallu se jetter dans leurs griffes. Dame, après cela, ils n'ont plus reconnu ni Dieu, ni roi, ni justice. Ils ont voulu se mêler de tout. Le roi a pensé leur faire des représentations. Ils ont aussi-tôt déchaînés des bandits après lui. Ils ont fait courir des bruits affreux. Ils ont trompé tout le monde; moi tout le premier, en faisant croire qu'ils étoient les meilleurs amis du pauvre peuple. Ils ont fait croire aux bons parisiens, que le roi vouloit les exterminer, comme si on di-

soit à mes enfans que je veux les tuer. Un certain égreffin bien riche, a donné tout plein d'argent pour faire soulever Paris. Le roi avoit envoyé des troupes pour empêcher le tumulte; on a fait croire aux parisiens que c'étoit pour les égorger : et les voilà tous en fureur. Ils ont tant fait qu'ils ont fait peur au roi, et on auroit peur à moins. Mais voilà ma femme qui vient, je ne veux pas répéter devant elle, tout ce que ce bon roi a souffert. Que d'horreurs ne lui a-t-on pas fait? J'en pleure encore et elle aussi, quand nous en parlons. Oui, ma pauvre femme en est d'une colere affreuse. notre bon roi, on l'a amené avec sa chere femme, et leurs enfans, prisonniers à Paris. Il y est gardé comme un criminel, sa maison est, dit-on, toute entourée de canons. S'il remue, vîte, on dit qu'il veut se sauver, tantôt pour aller ici, tantôt là. Tous les jours pour amuser le peuple de Paris, ou le tenir en haleine, on lui bâtit quelques nouvelles. Ce sont des armes que l'on a trouvé cachées dans une charrette. C'est la riviere que l'on a miné pour la faire sauter sur la ville, et noyer les habitans. C'est une conspiration parci, un complot découvert par là. On courre aux armes. Tout le monde est en l'air. Le géné-

ral exerce ses troupes, et les prêche comme au moment d'une bataille. Pendant ce tems-là, ce sont deux ou trois cents avocats qui font la part du roi ; qui sont rois eux-mêmes ; qui osent se mettre à côté de lui, sur la même ligne ; qui pillent les églises ; volent les nobles ; renversent la religion, pour mettre à la place des juifs, des huguenots, et nous font de l'argent avec du papier. Ils font trouver tout cela admirable au peuple, et forcent le roi lui-même à y consentir, et à approuver toutes leurs extravagances. Par exemple, il y a quelque tems que les régimens se sont révoltés contre leurs officiers, car à présent, toute la France est révoltée, et on a osé dire dans votre infernale boutique, que la révolte étoit le plus saint des devoirs des François ; mais ce n'est pas cela que je voulois dire. Ces soldats ont mis leurs officiers en prison ; ils les ont maltraités ; ils ont menacés de les pendre s'ils ne leur donnoient pas de l'argent : mais comme il s'agissoit de quarante à cinquante mille livres, et que ça ne se trouve pas dans le pas d'un cheval, il a fallu que ces malheureux officiers fissent des obligations payables au porteur. Vos avocats ont cassé ces obligations, et ont déchargé les officiers de

les payer, parce qu'ils n'étoient pas libres, lorsqu'ils les ont signés, cela est juste : mais, croit-on que leurs loix qu'ils font signer au roi, soit dans sa prison de Paris, soit dans celle de St. Cloud, vaudront mieux que ces billets d'officiers. A cela, ils répondent, le roi est libre, il l'a dit lui-même. Oui, oui, il l'a dit, parce qu'on l'a fait souvenir de la journée du six Octobre, s'il ne venoit pas leur dire à l'assemblée. Il est si libre, que dernierement sur le bruit qu'on avoit fait courir qu'on vouloit l'emmener de St. Cloud à Rouen, tous les Parisiens étoient déjà prêts à l'aller reprendre pour le ramener à Paris. Mais on nous prend donc pour des imbécilles nous autres gens de province. Ah ! Paris a bien fait du mal !

LE BARON.

Ha, ha, M. Thibault, je vois que vous êtes aristocrate.

THIBAULT.

Qu'est-ce que c'est, Monsieur, qu'un aristocrate ? car il y a longtems que j'entends répéter ce mot, et je ne le comprends pas. Ici un cheval qui rue, est un aristoctate : une va-

che qui heurte, est une aristocrate : un cochon qui n'engraisse pas, est un aristocrate : un enfant qui pleure, sa mere dit qu'il est aristocrate. On met ce nom à toutes sauces. Est-ce que vous seriez aussi de ces gens qui voient des aristocrates partout. On m'a dit, et quelqu'un qui dit bien, que c'étoit le parti des scélérats ou des imbécilles. Qu'en pensez-vous, M. le baron : ou bien, dites-moi ce que c'est qu'un aristocrate.

LE BARON.

Un aristocrate est un homme qui se sert de sa puissance, ou de la considération dont il jouit, pour faire la loi aux autres.....

THIBAULT.

Monsieur, ne m'en dites pas plus. Je vois, tout de suite, que ceux qui appellent les autres, aristocrates, le sont eux-mêmes. Car, vos avocats qui font maintenant des loix à perte de vue, abusent bien visiblement de la puissance qu'ils se sont donnée ; et de la considération qu'ils n'ont pas méritée. Mais ils ont si bien trompé le pauvre peuple, qu'il croit aristocrate, tout noble, tout prêtre, ou tout homme riche. Assurément, il s'en faut

du tout que cela soit, selon ce que vous me dites, car actuellement ces gens-là, bien loin de faire la loi aux pauvres, la reçoivent d'eux. C'est le monde renversé.

LE BARON.

Mais, dis-moi donc Thibault où tu as trouvé que l'assemblée nationale n'avoit pas le droit de faire ce qu'elle a fait ?

THIBAULT.

D'abord, Monsieur, on ne vous a pas envoyé pour faire une assemblée nationale, mais des états-généraux. Personne ne connoissoit ce que c'est qu'une assemblée nationale. Il a fallu, dit-on, que le diable en ait donné l'idée à un mauvais prêtre pour que vous vous soyez baptisés de ce nom. Et dans plus de 400 cahiers que vous aviez à feuilleter, je suis sûr, qu'il n'y en a pas un seul qui ait parlé d'assemblée nationale. Vous vous êtes donc dit, ce que vous n'êtes pas. Or, si vous me donniez une procuration pour aller louer une de vos fermes à cent lieues d'ici, et que je m'avisasse de la vendre, seroit-elle bien vendue ? Votre bailliage vous avoit donné une procuration pour traiter avec le roi, sur ce

que l'on croyoit devoit être le plus avantageux au pays. On vous avoit recommandé de conserver à chacun ses propriétés. On vous avoit écrit que l'on vouloit conserver la religion catholique. Vous étiez encore obligé d'examiner combien l'Etat devoit : comment il avoit emprunté, pour réduire s'il le falloit, les créances des usuriers qui avoient profité des besoins du roi pour le ruiner en intérêts. ect., ect. On avoit cru s'assurer de vous, par votre serment, pour l'éxécution de tout cela. Vous avez commencé par vous passer du roi : vous l'avez même emprisonné, après avoir solemnellement déclaré que vos sermens ne vous obligeoient pas. Vous avez volé les biens de l'église. Vous avez anéanti les privilèges d'honneur de la noblesse. Vous avez même anéanti la noblesse. Et pour qu'il ne manque rien à l'injustice, vous l'avez fait persécuter, ainsi que les gens d'église, par tous ceux qui ne vivoient que de leurs bienfaits. Vous avez aussi détruit la religion, en la réglant à votre mode, en supprimaut les choses utiles. Vous avez avili les ministres de la religion, en établissant leur subsistance sur le peuple, et en les exposant à mourir de faim, ou à se déshonorer pour éviter la misere. Vous n'avez

pas même voulu qu'on parlât de Dieu, dans le livre de vos folies. Loin de vérifier l'état des dettes, et d'examiner leur nature, vous les avez aveuglément déclarées légitimes. Pour payer des usuriers, vous volez le bien d'autrui. Vous faites banqueroute à la nation, en lui faisant accepter pour bon, un papier qui ne vaut rien. Vous avez anéanti le commerce, découragé les laboureurs qui ne veullent pas de vos chiffons. Vous avez détruit l'armée, en autorisant les soldats à se révolter. Vos vaisseaux vont périr dans les ports, parce que lee matelots sont, selon vous, autant que les officiers. Avec cette belle doctrine, vous ruinez tout le monde, sans enrichir personne, si ce n'est les banquiers, les agioteurs qui, seuls, auroient dû être punis, pour avoir volé l'Etat. On ne voit plus un sol. Tout le monde est soldat, et tout le monde souffre. Personne n'est en état de subsister. Personne ne peut assister le pauvre, ni faire travailler les ouvriers, et cela, parce que vous avez ruiné, ou mis en fuite ceux qui nous faisoient vivre. La France n'est plus un royaume, on ne sçait ce que c'est. Nous n'avons plus ni roi, ni foi, ni loix. Ceux qui devoient être gouvernés, gouvernent. On ne punit plus

les voleurs ni les assassins, à moins qu'ils ne soient pris sur le fait. Comme les brigands ne se détruisent pas les uns et les autres, vous les excusez. Vous dites que ce sont des malheureux qui se sont égarés : que ce sont les aristocrates qui les paient pour les assassiner et brûler leurs maisons, et il faut que nous écoutions tout cela patiemment. On veut même que nous le trouvions bien, sinon nous sommes des aristocrates. Et on fera croire que c'est nous qui avons commandé à nos députés toutes ces horreurs !

LE BARON.

Ecoute Thibault, on t'a gâté l'esprit. Mon ami, je vois bien, que tu as vu quelqu'aristocrate.... Il t'a bien dit tout ce qui est. Mais il ne t'a pas dit tout ce qui arrivera, lorsque l'Etat sera pleinement régénéré ; que la constitution sera faite, et que tu verras tout marcher sur un autre pied. Alors, tu rendras plus de justice à ce que l'on a fait ; je ne dis pas pour ton bonheur, mais pour celui de tes enfants, car le bien se fait difficilement et lentement.

THIBAULT.

Hé ! mort de ma vie, il ne faut pas autant

de tems pour faire beaucoup de mal, car, nous voilà ensévelis sous les ruines du pauvre royaume de France. Quand donc arrivera cette résurrection, à laquelle je ne crois pas plus que vous ne croyez à celle des morts. Oui, oui, tout cela marchera sur un pied, car tout sera à la renverse. Il y a un an que vous nous avez écrit d'avoir patience; que nous touchions au moment de voir opérer notre bonheur. A présent, vous dites que mes enfans le verront. Mais si vous commencez par me ruiner, pour enrichir ensuite mes enfans, autant et mieux auroit-il vallu me laisser comme j'étois. Ils auroient profité de mon bonheur, et le leur ne seroit pas appuyé sur un peut-être. Tenez, Monsieur, je crois aux miracles, mais je ne croirai jamais à ceux de vos avocats. Nous savons depuis longtems ce qu'ils savent faire; ruiner le pauvre monde, en faisant de belles promesses. Leur méchanceté n'eût pas été satisfaite en remuant les François en détail, ils ont voulu ruiner la France en gros. Ils y ont réussi.

LE BARON.

Mais considere donc le magnifique ouvrage de la constitution. Tous les gens d'esprit

le trouvent admirable. Les étrangers même, en sont jaloux.

THIBAULT.

Tenez, Monsieur, fagots que tout cela; mais ça me rappelle une aventure assez plaisante qui est arrivée à M. votre grand pere. Ma foi, on se ressemble de plus loin. Il faut que je vous la raconte. Lorsqu'il fut question de tapisser les murailles de votre château, qu'il avoit fait bâtir, il lui est venu un aventurier qui lui a promis de lui faire quelque chose de si drôle que tout le monde en seroit dans l'admiration; et que tous les voisins en seroient jaloux: c'étoit de lui peindre une salle, de maniere qu'il n'y auroit que les enfans légitimes qui en verroient la beauté; les bâtards n'y devoient rien voir du tout. Voilà mon homme à l'ouvrage. Il fait ici un trou, là une égratignure à la muraille; en un autre endroit, c'étoit une autre sottise, selon son caprice. De tems en tems, M. votre grand-pere venoit voir ce travail, et l'ouvrier lui disoit toujours, Monsieur, cela est en bon train. Voyez-vous déjà ici une belle fontaine; là, un moulin à vent sur une montagne. Vous verrez, vous verrez, quand l'ouvrage

vrage sera achevé ; cela sera superbe, vous dis-je. Et, votre grand-pere ne voyoit qu'un mur dégradé, mais il admiroit cependant, parce qu'il en coûte toujours un peu de honte à passer pour fils de P..... Tous les seigneurs du voisinage venoient voir cette merveille, et n'en voyoient pas plus que lui, et n'osoient pas aussi s'en vanter. Cependant le bon seigneur, pour prouver qu'il étoit bon gentilhomme de ligne, vous prenoit une baguette, et en touchant la muraille, tenez, disoit-il, voilà mon grand-pere avec son habit de chasse. Là ! c'est bien lui, traits pour traits. Ici, c'est un parterre, là un bassin. On le voyoit si assuré en disant tout cela, que tout haut, chacun admiroit comme lui, et assuroit s'y bien reconnoître. Mais tout bas, on s'en retournoit chagrin de n'avoir rien vu, et de n'oser le dire. Il y en avoit bien par-ci, par-là, quelques-uns qui disoient bonnement qu'ils ne voyoient qu'une muraille déshonorée, mais on se moquoient tant d'eux, qu'ils n'osoient plus le dire. Enfin, à force de la montrer, il se trouve tant de fils de putain, que ce n'étoit plus une honte de l'avouer. Votre grand-pere convint lui-même qu'il n'en avoit jamais vu plus que les autres. Il en fut pour son argent, pour

sa muraille dégradée, et enfin, le coquin qui l'avoit trompé, fut chassé. Je crois, Dieu me pardonne, que voilà à peu-près l'histoire de votre constitution. Votre grand-pere est le roi, son château est l'état qu'il ne falloit qu'embellir. Il n'est pas nécessaire que je vous nomme les charlatans qui l'ont dégradé. On vous met du nombre au moins. Il falloit cependant admirer ces folies, ou passer pour aristocrate, et être pendu ou assommé comme tel. C'est encore pis que de passer pour bâtard. Mais à la fin, on s'enhardit. Bien du monde commence à dire qu'on ne voit rien de tout ce que l'on a promis. La France fourmille d'aristocrates; p isque c'est là le nom favori. Vous devinez aisément, quelle en sera la fin. Vous dites, Monsieur, que nos voisins raffollent de notre constitution, cependant on assure qu'ils font pendre sans miséricorde, tous les bons apôtres que vous y envoyez pour y prêcher votre doctrine. Voilà une drôle de maniere de prouver son amitié.

LE BARON.

Que viens-tu me parler d'un château, quand il est question de la constitution? est-ce que tu veux m'entretenir de balivernes?

THIBAULT.

Ma foi, Monsieur, on s'occupe quelquefois de moins dans votre assemblée; car j'ai vu dans vos papiers que vous avez discuté pendant trois jours pour un bouton, pour un chapeau, une plume rouge ou blanche; que sais-je, moi !

LE BARON.

Il falloit bien donner un uniforme aux troupes nationales; un chapeau distingué aux juges.

THIBAULT.

Pour les gardes nationales, vous pouviez encore attendre un peu à vous en occuper, car à mesure que nous vieillirons, vous en aurez moins à habiller. Ils vous diront : pas d'argent, pas de Suisses, et ils auront raison, dà. A l'égard des juges, je crois que vous avez bien fait de leur donner des plumes : *Nostradamus le dit, on volera avec la plume.* Mais qu'elle soit rouge ou blanche, cela n'y fait rien.

LE BARON.

Il me paroît, maître Thibault, que rien n'est

de ton goût dans tout ce que l'on a fait; cependant tu vas avoir le sel pour rien.

THIBAULT.

Pour rien, monsieur, ce sera donc vous qui donnerez quarante millions au roi tous les ans; car enfin il faut que cela se retrouve. Si vous eussiez mis le sel à six sols, tout le monde étoit content; et, en percevant cet impôt aux salines, on dit qu'on auroit épargné tous les anciens frais. Vous auriez pu ensuite élaguer un peu des aides; par exemple, le trop bu, et d'autres droits que vous aurez bien du mal à nous faire payer; car enfin vous nous avez promis que nous serions bien soulagés : il faudra bien le faire, ou bien nous le ferons nous-mêmes. Ne nous avez-vous pas dit que nous étions libres; que nous étions nos maîtres; que la loi est notre ouvrage; que c'est à nous à la faire. Hé bien, nous la ferons, soyez-en sûrs; à moins que le roi ne nous dise lui-même, et de lui-même, que cela ne lui fait pas plaisir, entendez-vous.

LE BARON.

Vous êtes des ingrats. Après que l'assemblée vous a rétabli dans vos droits, qu'elle vous a affranchi du despotisme des ministres,

vous a délivré des parlemens, pour vous faire obtenir la justice pour rien; après qu'elle vous a donné le droit de nommer vos administrateurs, vos juges, vos curés, vos évêques, qu'elle vous a remis la dîme, qu'elle emploie les biens de l'église et ceux du roi pour payer vos dettes, afin de vous soulager; après tout ce qu'elle a fait pour votre bonheur et votre liberté, vous méconnoissez tous ses bienfaits!..

THIBAULT

Attendez, monsieur, pas si vîte; comme vous y allez. On va vous répondre à tout cela, article par article. De si beaux dons vallent bien la peine d'être examinés en détail.

On nous a rétabli dans nos droits; mais avant que vous vous assemblassiez dans votre taudit, j'avois plus de droit que vous ne m'en avez laissé. Je commandois à mes domestiques, et ils m'obéissoient; actuellement, ils m'envoyent faire f..... ils me renvoyent à vos droits de l'homme. Si j'en prends d'autres, ils me disent la même chose : ils disent que vous leur en avez donné le droit; qu'ils sont autant que moi. Mes enfans prennent le même ton. Ils disent qu'ils ont 22 ans, qu'ils n'ont plus à faire à moi. Tous les gens du pays ont aussi des droits sur mes bleds, sur mes pi-

geons, et enfin sur mes épaules, si je m'avise de le trouver mauvais. On nous a affranchi du despotisme des ministres, dites-vous. Moi, je ne les connoissois seulement pas. Ils ne m'ont jamais fait plus de mal qu'à mon voisin. A présent, je serai harcelé par une municipalité, par un canton, par un district, par un département, par un diable; que sais-je moi à qui j'aurai à faire; pour un maître, j'en aurai plus de mille.

On nous a délivré des parlemens pour nous faire obtenir une justice gratuite; mais si les parlemens étoient coûteux, ce n'étoit ordinairement qu'aux plaideurs riches ou obstinés: et après tout, il n'y avoit que ceux qui vouloient danser qui payoient les violons. Du moins les parlèmens, par leur force, empêchoient souvent un ministre de nous écraser; ils faisoient des représentations au roi, qui souvent les écoutoit. Mais aujourd'hui que le roi n'est plus rien, que l'assemblée nationale a pris sa place, que cette assemblée ne veut ni représentations, ni remontrances, puisqu'elle se dit la nation; à qui nous adresserons-nous, pour obtenir justice contre deux ou trois fripons de juges qui nous auront ruinés? A qui? à trois ou quatre autres, qui ne

vaudront pas mieux. Et, comme nos fortunes seront tripottées dans ces belles boutiques, tantôt en premiere instance, tantôt par appel, car un barbier raze l'autre, vous verrez que les beaux juges que vous allez nous donner, seront plus à craindre que les brigands. Mais c'est une drôle de chose, que votre justice gratuite : elle sera gratuite, quand nous l'aurons bien payée. Il va falloir nous imposer pour un juge de paix, pour son greffier, pour les juges de district, pour les grands juges qui seront à cent lieues de nous ; et un homme, qui n'aura jamais eu de procès en sa vie, sera tout étonné d'avoir payé pour frais de procès, pour des plaideurs obstinés, plus que pour un bon procès qu'il auroit perdu au parlement.

Nous aurons la justice gratuite, dites-vous ; mais il faudra payer comme à l'ordinaire mon procureur ; et si je perds mon procès, celui de ma partie, il faudra pour prompte expédition, graisser la patte du greffier ; il faudra ne pas oublier le commis de monsieur le juge. Comme ces eront tous meurent de faim, il faudra porter à ces messieurs aujourd'hui un canard, demain deux chapons, à un autre un cochon de lait, ou un jambon ; car, tenez, vous avez

beau dire, ces gens-là ne feront rien pour rien. Au traitement que vous leur faites, il n'y a pas de l'eau à boire pour un honnête homme; et d'ailleurs, comme ils sont bien sûrs de n'y être que pour six ans, monsieur le Baron, ils n'oublieront pas leur retraite.

LE BARON.

Thibault, tu calomnie les honnêtes gens; rends plus de justice aux hommes. Ce ne seront plus des officiers qui auront acheté leurs charges, ce seront des magistrats honnêtes que vous aurez choisis vous-mêmes.

THIBAULT.

Pardienne, vous nous la baillez belle ! Ils n'auront pas acheté leurs charges, mais ils auront dépensé une année d'avance de leurs gages à payer à boire, ou à donner de l'argent à un tas de malautrus, pour avoir leurs voix. Ils promettront à l'un de lui faire gagner son procès, à l'autre de faire avoir une place à son fils. Mon Dieu ! monsieur, je sais bien ce que je vois tous les jours. On s'assemble, mais les honnêtes gens ne sont pas écoutés; ce sont ceux qui n'ont rien à perdre, qui vendent les autres à deniers comptants. Regardez

la plûpart des élections, on en est déjà si dégoûté, que les gens qui aiment la paix, ne s'y trouvent plus; on laisse faire ceux qui crient le plus haut. Mais qu'avons-nous besoin d'aller chercher si loin, pour être assuré que le peuple choisit presque toujours mal, parce qu'il choisit celui qu'il le paye, ou qui le caresse. Regardez dans votre belle assemblée, vous avez là plus de trois cents avocats. Eh bien, je vous soutiens, moi, qu'il y en a au moins deux cents de fripons, et pourtant, on avoit cru bien choisir. On en trouveroit toujours bien une douzaine qui menent tous les autres, comme mon berger fait mes moutons; mais ce sont de malins diables: ils font leurs orges pendant qu'ils sont ici. Les uns sont enrichis par les Juifs auxquels ils ont promis plus de beurre que de pain; d'autres se sont vendus aux Protestans, et; moyennant de grosses sommes, il se sont chargés de détruire la religion catholique, et de leur en livrer les biens; d'autres se sont arrangés avec l'Angleterre qui leur fournit de l'argent pour culbuter le royaume. Ils ne sont, ma foi, pas si sots, les Anglois; ils nous font la guerre, sans user de poudre, et sans perdre de soldats: cela ne fait pas de bruit. On fait marchandise

de tout à votre assemblée. Ne voilà-t-il pas que l'on dit encore qu'il y a parmi vous une compagnie de commerce, qui a fait marché pour vendre le roi, la reine, leurs enfans, à tant par tête. Alle, monsieur, le monde commence à s'éclairer. On voit où vous en voulez venir ; mais ç'a ne peut pas durer longtems comme ç'a, beaux masques, on vous connoît. Ne m'a-t-on pas encore voulu barbouiller que vous étiez aussi, vous, monsieur, pour quelchose là-dedans : mais je n'en ai rien cru da ; car je sais que dans votre lignée, on n'a jamais badiné sur l'honneur, à moins que vous ne vous soyez fourré en mauvaise compagnie ; car avec les loups souvent on hurle. Après tout, ce ne sont pas là mes affaires : je voulois seulement vous dire que c'est un pauvre choix, que celui qui se fait par la multitude.

Vous nous donnerez des évêques et des curés comme des juges, car il y a des coquins par-tout Un électeur qui aura un parent prêtre, bon ou mavuais, n'importe, il ne l'oubliera pas auprès de ses confreres. Aujourd'hui ton tour, demain le mien ; tout cela s'arrangera au cabaret : ou bien, ce sera une maîtresse qui viendra y fourrer le nez. Mais écoutez, monsieur le Baron, on dit que dans

toutcela vous ne serez point trompé ,parceque c'est votre intention que toutaille au plus mal, et que l'on se dégoûte dela religion pour preudre celle que l'on voudra. Car enfin, il en faut une, et moi je tiens à celle que mes peres ont suivi; je crois que c'est la bonne.

Vous me dites encore qu'on a remis la dîme. Ah! dame, voilà un beau présent. Mais il faudra la payer d'une autre maniere, n'est-ce pas, monsieur le Baron? Dites donc que nous nous sommes donnés la dîme; car s'il y a du profit au pillage, ce n'est pas ici comme à la guerre, le soldat n'a rien. Vous saviez bien ce que vous faisiez en dépouillant le clergé. Et lorsque votre ferme sera à louer, vous me direz, ou à mon fils : ah ç'a, Thibault, il nous faut chanter sur un autre gamme, tu n'auras plus de dîme à payer : cela te coûtoit environ 300 liv. par an, plus ou moins, hé bien, tu me donneras 300 liv. d'augmentation; et vous venez me dire qu'on me fait remise de la dîme. Et quand il s'agira de contribuer pour payer monsieur le curé, vous me direz Thibault, c'est l'affaire de celui qui veut aller à la messe. Vous écriviez toujours à ce pauvre peuple que vous faisiez tout pour lui, et il a été assez imbécile pour vous croire.

Mais patience, il va être désabusé ; il va être tout étonné de voir que c'est pour votre profit tout seul que vous avez aboli la dîme ; car il n'en coûtoit presque rien à celui qui n'avoit qu'un arpent ou deux de terre, et il trouvoit chez le décimateur de quoi nourrir sa vache, qui faisoit subsister sa famille. Vous aurez grand soin de mettre dans mon bail que je serai obligé de consommer tous les fourrages dans votre ferme. Avec quoi donc voulez-vous que cette famille vive ? avec des décrets de l'assemblée : ah! par ma foi, ce seroit une pauvre mangeaille.

Vous venez nous dire encore que vous vendez les biens de l'église et ceux du roi pour payer les dettes de l'état, afin que nous soyons déchargés d'autant.

Premierement, monsieur, nous ne connoissons point les dettes de l'état, ni vous non plus. Vous ne savez pas à quelle somme se montent ses dettes, et vous voulez payer ces dettes avec des biens qui ne suffiront pas. D'ailleurs nous ne voulons pas payer nos dettes avec le bien d'autrui. Secondement nous ne devons reconnoître pour dettes de l'état, que celles qui sont dues bien légitimement.

Vos amis, les usuriers qui ont prêté à dix, douze, quinze et plus pour cent, sont les voleurs de l'état; mais n'en sont pas les créanciers. Vous voulez qu'ils soient payés de préférence; et pour cela, vous aimez mieux faire mourir de faim les pauvres moines, les curés et vicaires, ainsi que les, évêques que vous forcez à faire banqueroute à d'honnêtes peres de famille, qui leur ont fourni de bonne foi des habits et du paim; vous aimez mieux que d'anciens officiers meurent de besoin, plutôt que leur payer une pension qu'ils ont gagné au prix de leur sang : ce n'est pas pour eux que vous vendez les biens de l'église, c'est pour vos riches enfans gâtés, parce qu'ils vous ont payé d'avance le pot de vin du marché. Mais, patience, on ouvrira les yeux à la fin; et garre aux voleurs et aux recéleurs. Et puis ce n'est pas tout de prendre ces biens, il faut les vendre; et l'embarras est de trouver des acquéreurs, quoiqu'on donne la denrée à bon compte.

LE BARON.

Est-ce que tu crois qu'on ne trouvera pas à les vendre, ces biens qui sont déclarés appartenir à la nation, et dont elle garantit la vente?

THIBAULT.

Mais, Monsieur, je pourrois bien y voir quelque difficulté, malgré toutes ces assurances. Premierement, il faut supposer que toutes les provinces seront aussi aises que celle de Paris, de se défaire de ces biens en faveur des juifs et des protestans, pour ensuite être obligé de payer de leur argent, le curé qui leur fera le prône le dimanche, et qui les consolera à leur mort. Secondement, il faut supposer que toutes les villes feront comme celle d'Orléans, où on sait qu'un homme intéressé à la chose est tout puissant, et qu'il fait donner dans ce pays-là à la municipalité, comme l'assemblée nationale donne à celle de Paris, les choses pour le prix que ces municipalités veulent bien y mettre. Mais ce n'est qu'un pas de fait. Il faut encore trouver de nouveaux acquéreurs à qui les revendre. Et il y a là dessus bien des choses à dire, car vous ne serez pas là éternellement, pour garantir ces ventes. Une autre assemblée viendra après vous. Elle pourroit bien s'aviser de rendre ce que vous avez cru pouvoir prendre. En me disant qu'une autre assemblée n'aura pas le même droit que vous, c'est comme si

on me disoit qu'après moi, mon fils n'aura pas le droit de semer de l'orge où j'ai toujours récolté du bled. Si vous vous êtes dit la nation, elle se dira aussi la nation dès que les pouvoirs que les députés des provinces auront reçus, ne les obligeront plus à rien, aussi-tôt qu'ils seront assemblés. Vous sentez où tout cela mene. Mais vous en faut-il un exemple ? Hé bien, le voilà. Mon pere m'a toujours dit, lorsque Louis XIV renvoya les huguenots de France, parce qu'ils ont toujours été les ennemis des rois, il confisqua leurs biens au profit de la nation. Je n'examinerai pas si cela étoit plus juste que la confiscation que vous avez fait des biens de l'église. Mais ce qu'il y a de certain, c'est q 'un édit du roi, enregistré dans les parlemens de France, avoit bien autant de force autrefois, que les décrets de l'assemblée nationale, acceptés par un roi prisonnier, en ont à présent : et cependant vous croyez pouvoir rendre aujourd'hui aux protestants, des biens que la nation avoit alors déclaré lui appartenir. M. le baron, prenez-y garde, quand on a de l'argent à placer, on ne se dépêche pas d'acheter du bien volé. Et puis, ma foi, moi je vous dirai que j'aurois peur que du bien ac-

quis de cette maniere, ne mît la malédiction sur le mien. On ne sait déjà plus ce que sont devenus les biens des Jésuites, qu'on disoit si riches. Leurs créanciers n'ont pas été payési, ansi que les pensions faites à ceux qui étoient de cette société.

Il y a encore une petite observation à faire : les moines, dont on a dit tant de mal, qu'on a dit être enragés, pour avoir occasion de les tuer, hé bien! ces gens-là faisoient des aumônes; quatre ou cinq villages autour d'une abbaye vivoient ou du travail commandé par ces moines, ou de leurs bienfaits; le peuple, qui en ce moment est égaré, comme vous le dites vous-même, et qui crie après les moines, parce qu'on lui a dit que c'étoit des aristocrates, ce peuple ouvrira les yeux, il viendra un tems où il reconnoîtra qu'il a persécuté ses amis, qu'il a contribué à chasser ses bienfaiteurs, et j'en dis autant des autres ecclésiastiques : or croyez-vous qu'il ne s'appercevra pas qu'il y a eu tout à perdre pour lui au change, croyez-vous que M. le banquier, M. le marchand, ou tout autre qui aura acheté les biens de cette abbaye, de cet évêque, ou de ce curé, n'aura pas à se repentir de son acquisition, s'il ne consent à en partager le profit avec ses voisins.

Il y auroit encore bien des choses à dire là-dessus, mais je n'ai pas étudié comme vous pour trouver tout cela.

Pour répondre à tous vos reproches, vous dites que vous nous avez rendu la liberté. En vérité, Monsieur, je crois que vous avez ensorcelé toutes les têtes des pauvres François, je les entends dire comme vous : vive la liberté, la constitution, l'assemblée nationale, l'égalité des citoyens, vive les patriotes, etc. etc. ce sont des sornettes auxquelles ils n'entendent pas plus que moi. Je ne crois pas à votre liberté, parce que je ne la vois nulle part; je ne crois pas plus à la constitution, parce que je ne crois pas aux paroles de l'Assemblée nationale, qui nous en avoit promis une belle, et qui n'a fait que gâter celle que nous avions déjà. Pour ce qui est de l'égalité, quoique vous ayiez renoncé à être le fils de M. votre pere, M. le Baron, ma foi, je crois que c'est une folie, et les citoyens patriotes, les amis de la révolution, des mots qui n'ont pas de sens; mon petit vacher dit tout cela, et il jure après les aristocrates comme les autres, sans savoir mieux qu'eux ce que c'est, ni ce qu'il dit. Vous nous avez rendu la liberté! mais étions-nous esclaves, quand nous obéissions à un Roi?

M. le Baron, écoutez, s'il vous plaît, mon histoire : Il y a six mois, j'avois encore trois cent de bled à battre, il m'est arrivé un beau matin quinze hommes habillés de bleu avec des revers blancs, des fusils, des bayonnettes, ils avoient l'air de quinze pendards; ils se sont mis à me tutoyer comme un chien, à me dire qu'ils m'ordonnoient, de la part de leur Général, de faire battre bien vîte mon bled, et à le porter au marché. Ils m'ont bu un demi-muid de vin, mangé la moitié d'un cochon, tué mes poules, et les voilà partis, avec promesse de revenir, si je n'exécutois les ordres de leur général : voilà la liberté. Ce n'est pas tout, comme je ne voulois plus revoir ces gens-là au même prix, je fais apprêter mon bled, on le met dans une voiture, et me voilà parti pour Arpageon. A cent pas de chez moi, une autre bande m'arrête, et me fait retourner, avec menaces, en disant que j'accapare le bled, que je veux le faire sortir du royaume. Je leur montre ma maison. En ce cas, disent-ils, tu dois vendre ton bled à Etampes, et non pas à Arpageon; tu es un menteur, un aristocrate, etc. etc. Pour éviter le bruit, je donne ma soumission d'aller vendre mon bled à Etampes, voilà la liberté. Le lendemain, je fais atteler

mes chevaux, me voilà en route pour Etampes; comme il pleuvoit, j'avois fait couvrir ma voiture, il y avoit un petit baril sur le devant, d'autres vauriens le voient : Que portes-tu là ? c'est sûrement de la poudre pour une contre-révolution. -- Hé, Messieurs, c'est du vinaigre d'Orléans que je porte à un de mes amis. -- Justement, c'est pour laver les canons. Qu'est-ce qu'il y a dans ta voiture ? -- C'est du bled. -- Voyons si ce ne sont pas des armes. Ils culbutent tout; enfin, cependant ils me laissent aller. J'arrive à Etampes, mais trop tard pour le marché. On m'arrête, on saisit mon bled, on met mes chevaux en fourriere, et moi en prison, voilà la liberté. Au bout de deux jours, on vient à fouiller dans la poche de ma redingotte, on trouve une lettre d'un marchand de chevaux, qui écrit si mal que personne ne peut le lire. La municipalité aussi-tôt s'assemble, et on décide que je suis en correspondance avec quelque anti-révolutionnaire; qu'il faut m'envoyer, moi et ma lettre en chiffres, au comité des recherches de la ville de Paris, pour examiner cette affaire. A force de solliciter, j'obtiens d'être entendu au bout de trois semaines. On me fait retirer pour aller aux voix, et une heure après, on me vient dire que je puis me

retirer, m'en aller chez moi, à la charge de me représenter; que le comité venoit de décider qu'il n'y avoit lieu à délibérer quant à présent. Vous croyez peut-être que j'en suis quitte, point du tout, je m'en retourne, et à peine arrivé près de la marre d'Antoni, je rencontre la patrouille du lieu; elle me dit : D'où viens-tu ? -- De Paris, Messieurs. -- Où vas-tu ? -- A Etampes, voir ce qu'on a fait de mes chevaux et de mon bled. -- Où est ton passe-port ? -- Je n'en ai point. -- Et ta cocarde ? Je l'ai perdue dans la prison. -- Ha, ha, dans la prison, entendez-vous, Messieurs ? c'est un bandit échappé de la prison; il a de mauvais desseins. Allons vite, quatre fusiliers, et qu'on le conduise au district. Là on me fouille, on me tâte, on me fait déchausser, pour voir s'il n'y a pas quelques lettres dans mes souliers; enfin, on me fait reconduire à l'Hôtel-de-ville de Paris, où décidément, tout vérifié de nouveau, on me donne un passe-port, de sorte que je ne pus repartir ce jour-là. Enfin, je vins à bout de pouvoir me rendre chez moi, où je trouvai en arrivant ma femme malade de chagrin, une vache morte. Et voilà les fruits de votre liberté tant vantée.

LE BARON.

Il falloit tout cela pour établir la constitution. Il y avoit tant de gens intéressés à la renvoyer, qu'il falloit bien prendre des précautions.

THIBAULT.

Sans doute que ces moyens la rendoient aussi plus aimable, et que par-là, on lui faisoit des amis ? Allez, Monsieur, quand il faut faire recevoir des loix avec des bayonnettes, c'est une pauvre ressource, et une mauvaise manœuvre. Employez donc encore plus de violence, si vous le pouvez, car je crois que votre constitution en a bien besoin.

LE BARON.

As-tu compté ses ennemis ?

THIBAULT.

Non, mais cela ne seroit peut-être pas impossible. Je commencerois par compter ses amis, ce seroit le plus court de beaucoup. Autrefois, vous comptiez sur le peuple. Vous l'aviez aveuglé avec l'argent des dons patriotiques, des boucles, et d'autres secours qui vous venoient du Palais-Royal, et de la rue

Neuve des Petits-Champs. Mais à présent que ces ressources sont épuisées, on voit bien que vous êtes aux expédients pour réchauffer le patriotisme de ces pauvres gens que vous avez égorgés, tout en leur disant que c'étoit pour leur bien. Ils commencent à faire de sérieuses réflexions. Ils voyent que ces aristocrates, contre lesquels vous les aviez si fort animés pour les mettre en fuite, étoient précisément ceux qu'il falloit garder, parce que c'étoit eux qui les faisoient vivre de leurs travaux. Ils voyent que cette noblesse, que ce clergé, que ces parlemens, que ces moines même leur étoient nécessaires pour leur faire vendre leurs marchandises, ou ce qui provenoit de leur industrie. Ils voyent qu'avec la prétendue liberté, ils meurent de faim, et qu'ils n'ont que trop de tems pour faire des patrouilles et des assemblées qui ne leur rapportent rien. Ils voyent que les chiffons de papier que vous leur avez fait demander à grands cris, seront leur ruine, et la fortune des agioteurs qui les leur escompteront. On ne croit plus trop à vos contre-révolutions, à vos conspirations découvertes. Vous avez beau écrire dans les provinces pour qu'on vous envoye des complimens, vous n'en tirez plus que de quelques

amis complaisans à qui, encore, vous envoyez des complimens tout fait pour qu'ils vous reviennent. Mais cela ne prend plus dans le public. Il n'y a que quelques sots à qui cela fait impression pour quelques momens. C'est inutilement que vous avez voulu jouer la comédie dans votre assemblée, en faisant habiller avec des robes de théatre, des hommes qui se disoient venir de tous les pays du monde pour admirer votre besogne; ces députés de la Chine, du Tonquin, des pays les plus éloignés, ont été reconnus pour des portiers du marais, des froteurs nés et domiciliés dans le fauxbourg St. Germain. Vous avez fait une grosse sottise en mettant la visite de ces messieurs dans votre procès-verbal. Vous les aviez payé pour jouer leur rôle, il n'étoit pas nécessaire de faire l'honneur d'un gros et puant mensonge qui vous a décrédité. Cela a furieusement éventé votre onguant; je vous en avertis. Et quant après tout cela, on voit l'ensemble de tous ces décrets qui se contredisent, qui s'expliquent si mal, qui ne sont qu'un amas d'injustices, ou d'ignorance, qui sont si peu freres, qu'il vous faut nommer un comité pour les réconcilier, ma foi, tout cela ne multiplie pas vos admirateurs. Pour

comble d'extravagance, on vous a conseillé, Monsieur, de prendre sous votre nom un Jean-Bart. Un de vos amis s'est chargé de faire un pere Duchesne : vous avez cru que cela agaceroit un peu le goût du peuple. Vous avez cru que Prud'homme, Garat, Cara, Marat, et plusieurs de vos autres pensionnaires l'étourdiroit par leurs grossiers mensonges, au point de l'aveugler tout-à-fait; mais, vous vous êtes encore trompés. Ces rapsodies sont si dégoûtantes, que personne n'y veut toucher. Il n'y a que de gros jurons entassés les uns sur les autres. Mon dernier charetier en feroit bien autant.

Tenez, tel que vous me voyez, je ne suis qu'un homme de village, mais je vous donnerois un bon conseil, pour vous tirer d'affaires le moins mal-adroitement possible. Vous avez commencé à faire la guerre aux ministres. Partez de là, tenez bon. Imprimez bien des mensonges contr'eux. Le roi qui est bon, et qui veut toujours la paix, les renverra. Vous tâcherez de faire entrer à leurs places, quelqu'un de vos bons amis. Il vous fournira sous main de l'argent. S'il faut encore en grapiller un peu, avec cela, vous réchaufferez les fauxbourgs et les halles, s'ils ne sont pas tout-

à-fait désabusés ; et pendant cette ferveur du moment, vous écrirez une belle lettre aux provinces pour les engager à envoyer d'autres députés à votre place. Vous aurez soin de leur dire que vous leur laissez des affaires dans le plus bel état ; et comme il faut que bientôt après tout s'écroule, ceux qui ne réfléchissent pas, diront que c'est la faute des derniers venus. Le croira qui voudra. Adieu, Monsieur, car il faut que j'aille mettre du bled à la chaux, pour semer demain ma derniere piece.